

## PROPOSITION COMMERCIALE N°030519

### Utilisation de la plateforme de recrutement médical sélectif

- Rappel des Prestations exécutées par Medelse
- Un accompagnement depuis la phase de conception du cahier des charges jusqu'à la signature du contrat liant le candidat au recruteur
- Interface dédiée et sécurisée, accessible 24/24, 7/7 à partir d'un simple navigateur ou d'une tablette
- Conseil sur l'optimisation de la fiche présentant le ou les établissement(s) de soins
- Fourniture d'un accès à la Plateforme Medelse à chaque société du Groupe,  
Sélection des candidats par les équipes développement de Medelse
- Ces entretiens sont réalisés dans le respect d'une méthodologie rigoureuse permettant une évaluation selon quatre axes majeurs:
  - Les disponibilités des candidats
  - Leur plan de carrière
  - L'inscription au conseil de l'ordre des Médecins
  - Un test linguistique si nécessaire

Grille Tarifaire MEDELSE TALENT Deal au succès, prix par établissement	Exercice Libéral & Salarial	Exercice Libéral & Salarial
	<b>Professions Paramédicales</b> Tarifs par candidat en fonction de son expérience et de sa spécialité  <u>Tarifs applicables pour un contrat CDI temps plein</u>	<b>Professions Médicales</b> Tarifs par candidat en fonction de son expérience et de sa spécialité  <u>Tarifs applicables pour un contrat CDI temps plein</u>
<b><u>OPTION 1* : Paiement en une fois</u></b> - Règlement <b>total</b> à la signature du contrat entre le candidat et l'établissement	➤ IDE/ Masseur Kiné : 2 500,00€ HT ➤ IDE Cadre de santé: 4 000,00 € HT	➤ Médecine générale/ Chirurgien-dentiste: 7 000,00€ HT ➤ Médecine spécialisée: 12 000,00 € HT
<b><u>OPTION 2** : Paiement échelonné sur 12 mois</u></b> - 1er versement à la signature du contrat entre le candidat et l'établissement	➤ IDE/ Masseur Kiné : 250,00€ HT /mois pendant 12 mois par candidat ➤ IDE Cadre de santé: 400,00 € HT/mois pendant 12 mois par candidat	➤ Médecine générale/ Chirurgien-dentiste: 700,00€ HT /mois pendant 12 mois par candidat ➤ Médecine spécialisée: 1 200,00 € HT/mois pendant 12 mois par candidat

*Les conditions tarifaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de vos besoins et du périmètre du contrat.*

## CONTRAT CDD - CDI

### CDI:

La tarification pour un contrat CDI à temps partiel sera calculée en fonction du nombre de jour(s) de travail effectif par semaine (avec un tarif minimum de 0,5 ETP).

Exemple avec le profil d'un médecin généraliste dont nous facturons l'embauche à hauteur de 7 000,00€ HT

- 0,7 ETP = 4 900,00€ HT
- 0,5 ETP = 3 500,00€ HT
- 0,2 ETP = 3 500,00€ HT (min fee facturé)

Si le client souhaite embaucher un candidat à la suite d'un temps partiel, le tarif appliqué sera le delta entre le tarif dudit temps partiel et le tarif d'un temps plein pour un profil identique (CDD ou CDI), pendant 18 mois à compter de la date de signature du contrat en temps partiel.

### CDD:

La tarification pour un contrat CDD sera calculée en fonction du nombre de mois de travail effectif, avec un minimum de 3 mois de facturation.

Dans le cas d'un renouvellement de CDD une nouvelle facturation selon les mêmes conditions sera appliquée.

Dans le cas d'un CDD pour une durée supérieur à 11 mois, la tarification sera la même que pour un contrat à durée indéterminée.

Dans le cas d'un CDD temps partiel la tarification appliqué dépendra du nombre de jour(s) de travail effectif par semaine (avec un tarif minimum de 0,5 ETP).

Ex: avec le profil d'un médecin généraliste dont nous facturons le CDD de 6 mois à temps plein à hauteur de 3 500,00€ HT

- => 0,7 ETP = 2 450,00€ HT
- => 0,5 ETP = 1 750,00€ HT
- => 0,2 ETP = 1 750,00€ HT (min fee facturé)

Si le client souhaite embaucher un candidat à la suite d'un CDD, le tarif appliqué sera le delta entre le tarif dudit CDD et le tarif d'un CDI pour un profil identique (temps partiel ou temps plein), pendant 18 mois à compter de la date de signature du contrat CDD.

## GARANTIES:

### Garantie option 1\*:

En cas d'interruption du contrat de travail du candidat pendant la période d'essai de 4 mois de travail effectif, Medelse s'engage à trouver un nouveau profil sous 3 mois.

Si le remplacement n'est pas effectué durant le temps imparti, Medelse s'engage, à émettre un avoir au client suite au règlement de la facture, utilisable sous 24 mois, sous les conditions ci dessous:

Medelse s'engage à émettre un avoir à hauteur de:	Si le contrat est rompu durant:
- 80% du montant total (HT)	- les 2ers mois
- 60% du montant total (HT)	- le 3ème ou 4ème mois

## Garantie option 2\*\*:

En cas d'interruption du contrat de travail du candidat, et ce pendant les 12 mois de la prestation, les mensualités seront suspendues à la fin du mois en cours.

Si les termes du contrat de travail entre le candidat et l'établissement ne sont pas respectés et que cela engendre le départ du candidat pendant les 6 premiers mois d'exercice, Medelse facturera 50% du montant total de la facture.

Les présentes conditions ne peuvent être modifiées que par accord écrit entre Medelse et le Client.

## CLAUSES CONTRACTUELLES:

1- En cas de rupture de la promesse d'embauche ou du contrat de travail par le Candidat, avant son entrée en poste, Medelse adressera au Client un avoir suite au règlement de la facture, à hauteur de 80% du montant de ses honoraires pour la Mission concernée. Cet avoir sera valable pour une durée de 24 mois.

2- Si les termes du contrat de travail entre le candidat et l'établissement ne sont pas respectés pendant la période de garantie et que cela engendre le départ du candidat, Medelse se réserve le droit d'effectuer ou non un avoir.

3- Si le Client accepte et intègre un candidat présenté par Medelse, les honoraires stipulés dans le bon de commande seront dus à Medelse. Le Client est également tenu d'informer Medelse de ses échanges avec le candidat.

4-Il appartiendra au Client d'apporter la preuve écrite d'échanges avec le candidat dans les 4 derniers mois, s'il déclare après la présentation du profil; avoir déjà reçu celle-ci par d'autres canaux antérieurement à la présentation faite par Medelse. A défaut de quoi les honoraires stipulés dans le Bon de commande seront doublés et dus à Medelse.

Un recrutement a lieu dès qu'un candidat est engagé de manière temporaire ou permanente, à temps partiel ou à temps plein durant les 12 mois suivant la mise en relation (vue du profil sur la plateforme).

Le Client devra fournir à Medelse les informations nécessaires à la mise en place de la facturation ainsi que la date d'inscription ou de la date de signature d'un contrat avant la prise de poste du candidat. Si le Client n'informe pas Medelse, les honoraires stipulés dans le Bon De Commande seront majorés de 15%.

5- Dans le respect de l'équilibre de l'accord entre les Parties, la tarification ci-dessus sera actualisée après négociation, suite à la première année suivant la signature du contrat cadre. Une mise à jour des tarifs sera ensuite effectuée chaque nouvelle année contractuelle. Cette négociation interviendra trois mois avant le terme de chaque période de douze mois. Les modifications de prix prendront effet à la date anniversaire du Contrat.

En cas de désaccord sur ces modifications à cette date, le Contrat prendra fin au terme de l'année concernée.

6- Les factures de Medelse sont payables à la réception. A défaut de paiement dans un délai de 30 jours, les sommes dues produiront de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt au taux légal en vigueur.

L'option de paiement en UNE fois est réglable par virement, l'option de paiement échelonné est réglable mensuellement par prélèvement SEPA.

7- Toute facture de Medelse est acceptée définitivement par le client si elle n'est pas contestée dans les 8 jours.

Bon pour accord, Cachet et Signature